



Club de Vitesse sur Glace du Havre
178, rue Roland Garros
76620 Le Havre
Tél-fax : 02.35.46.92.48

ANNONCEMENT

CHAMPIONNAT DE LIGUE DE NORMANDIE DE PATINAGE DE VITESSE " SHORT TRACK "

Le Club de Patinage sur Glace du Havre organise les **Championnats de Normandie de patinage de vitesse Courte Piste 2007/2008**.

Le 09 décembre 2007
De 8H00 à 17H00
Patinoire Municipale du Havre
106, rue Louis Blanc
76620 LE HAVRE

Inscriptions :

Les inscriptions doivent parvenir au plus tard le **1er décembre 2007** à :

Mme BEAUCHAMP Corinne
178 rue Roland Garros
76620 LE HAVRE

Ou par courriel: bobococo@aol.com

Veuillez également transmettre une copie de vos inscriptions au Competitors-Steward de la compétition : jpdelamarre@free.fr

Le montant des droits d'inscription est de **15 €uros** par patineur à établir à l'ordre du CVGH.



Patinoire et Piste :

La compétition se déroulera sur une glace artificielle de **56x26** sur laquelle seront tracées **3 pistes** de 111,12m conformément à la règle 280 du règlement I.S.U.
Le tour de piste sera entièrement couvert de matelas de protections

Catégories et Distances :

Individuelles Hommes et Dames

| | | | |
|-----------|-------|--------|-----------------------|
| Seniors | 1000M | - 500M | - 1500M sur sélection |
| Juniors A | 1000M | - 500M | - 1500M sur sélection |
| Juniors B | 1000M | - 500M | - 1500M sur sélection |
| Juniors C | 1000M | - 500M | - 1000M sur sélection |
| Juniors D | 500M | 500M | - 1000M sur sélection |
| Juniors E | 500M | - 333M | - 800M sur sélection |

Relais (relais organisés si le timing le permet)

Dames : 3000M Hommes : 5000M

Participation :

Tout patineur engagé est obligatoirement licencié (**compétition**) à la Fédération Française des Sports de Glace et inscrit dans l'une des catégories précitées.

Tout patineur pour être engagé, **doit avoir réalisé le temps de sélection (depuis le 01/07/2006)** de la catégorie où il est inscrit et rappelé ci dessous :

| | Hommes | | Dames |
|----------|--------|----------------|-------------------|
| Seniors | 51.00 | sur 500M | 57.00 sur 500M |
| Junior A | 53.00 | sur 500M | 59.00 sur 500M |
| Junior B | 55.00 | sur 500M | 60.00 sur 500M |
| Junior C | 58.00 | sur 500M | 63.00 sur 500M |
| Junior D | 63.00 | sur 500M | 68.00 sur 500M |
| Junior E | 67.00 | sur 500M | 73.00 sur 500M |
| | Ou | 48.00 sur 333M | ou 51.00 sur 333M |

Il est, de plus, demandé aux patineurs des catégories Junior E, Junior D et Junior C, et à tous les patineurs dont c'est la première année de licence compétition d'avoir réussi les Tests Fédéraux Glaçons vert, bleu et rouge



Classement :

Pour participer au classement, le patineur doit être présent au départ de la première course.
Toutes les distances se courent à partir des séries (si nécessaire), et par élimination jusqu'à la finale.
La 3ème distance (super-finale) est courue seulement par les patineurs ayant des points de finale à l'issue du classement provisoire des deux premières distances. Cependant, le nombre maximum de participants est fixé à :

4 participants pour le 800m et le 1000m.
6 participants pour le 1500m.

Les ex aequo en points de finale aux 4^{ème} place (pour le 800m et le 1000m) ou aux 6^{ème} place (pour le 1500m) participeront également aux super-finales.

Les points sont attribués pour chaque distance :

| | | |
|-----------|---------------------|------------------|
| En série | 34, 21, 13, 8, 5, 3 | (points séries) |
| En finale | 34, 21, 13, 8, 5, 3 | (points finales) |

Pour le classement par club seul les points finales sont pris en compte.

Récompenses :

Récompenses pour les 3 premiers du classement général individuel dans chacune des catégories.
Récompenses pour les 3 premiers du classement général par club

Règlement :

Les règles de compétitions font référence aux règlements nationaux de la CSNPV.
Les patineurs sont équipés conformément à la règle 291 de l'I.S.U.
Tout concurrent se doit de respecter les officiels, leurs consignes et le règlement sous peine de sanction disciplinaire.
Dans tous les cas, l'esprit sportif devra d'être respecté par chacun : participants, officiels, ou responsables de club.

Service médical :

Le service médical sera assuré par un médecin et un service d'évacuation (Croix Rouge Française).

Tirage au sort :

Le tirage au sort se déroulera, sous la responsabilité du Juge arbitre et du Compétitor-steward, le **09 décembre 2007 à partir de 7H30 à la patinoire du Havre.**

La Présidente du CVGH
Corinne BEAUCHAMP

